

DECISION DU PRESIDENT N°135_2023DP

Attribution du marché relatif à l'acquisition d'un véhicule poids-lourd polybenne d'occasion

Le Président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet,

Vu le Code de la commande publique notamment l'article R2122-2 relatif aux suites réservées aux déclarations d'infructuosité,

Vu la délibération du Conseil de communauté n°150_2023 du 12 juin 2023 déclarant infructueux le lot n°3 Acquisition d'un véhicule poly benne d'occasion relatif à l'appel d'offres ouvert « Acquisition de 2 véhicules poids lourds neufs pour les compétences déchets et voirie et d'un poly benne d'occasion pour le service espaces verts »,

Considérant la première consultation classée sans suite au motif d'infructuosité et suite à une nouvelle consultation effectuée sur demande de devis pour l'acquisition d'un véhicule poly benne d'occasion,

Considérant le classement des offres réceptionnées,

DÉCIDE

Article 1^{er}

Le marché relatif à l'acquisition d'un véhicule poids-lourd poly benne, bras de levage, 26 tonnes d'occasion est attribué à

MAN Truck et Bus France

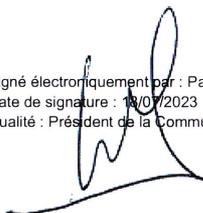
31790 Saint-Jory

pour un montant de 141 000,00€ HT.

Article 2

La Directrice Générale des Services de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et le Trésorier du Service de gestion comptable de Gaillac sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

A Técou,



Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **19 JUIL. 2023**

Et publication - mise en ligne le **19 JUIL. 2023** et/ou notification le